

vulgaire qui, généralement, ne voit que la surface des choses, prit la figure à la lettre, sans rechercher le fond de la pensée, absolument comme celui qui, de nos jours, ne verrait dans les fables de Lafontaine que la conversation des animaux.

Tel est en substance le principe de la mythologie ; les dieux n'étaient donc que les Esprits ou les âmes de simples mortels, comme ceux de nos jours ; mais les passions que la religion païenne leur prêtait ne donnent pas une brillante idée de leur élévation dans la hiérarchie spirite, à commencer par leur chef Jupiter, ce qui ne les empêchait pas de savourer l'encens qu'on brûlait sur leurs autels. Le christianisme les a dépouillés de leur prestige, et le Spiritisme, aujourd'hui, les réduit à leur juste valeur. Leur infériorité même a pu les assujettir à diverses réincarnations sur la terre ; il se pourrait donc que, parmi nos contemporains, il se trouvât quelques-uns des Esprits qui auraient jadis reçu les honneurs divins, et qui n'en seraient pas plus avancés pour cela. M. Taxile Delord, qui n'y croit pas sans doute, n'a certainement voulu faire qu'une plaisanterie, mais, à son insu, il n'en a pas moins dit une chose peut-être plus vraie qu'il ne pense, ou, tout au moins, qui n'est pas matériellement impossible, comme principe. C'est ainsi, qu'à l'imitation de M. Jourdain, quantité de personnes font du Spiritisme sans le savoir.

Entretiens familiaux d'outre-tombe.

Alfred Leroy, suicidé.

(Société spirite de Paris, 8 mars 1861.)

Le *Siècle* du 2 mars 1861 rapporte le fait suivant :

Dans un terrain vague, à l'angle du chemin dit de l'Arcade, qui conduit de Conflans à Charenton, des ouvriers se rendant à leur travail, hier de grand matin, ont trouvé pendu à un sapin très élevé un individu qui avait cessé de vivre.

Averti de ce fait, le commissaire de police de Charenton s'est rendu sur les lieux, accompagné du docteur Josias et a procédé aux constatations.

Le suicidé était, dit le *Droit*, un homme d'une cinquantaine d'années, d'une figure pleine de distinction et mis d'une manière convenable. De l'une de ses poches on a retiré un billet au crayon ainsi conçu :

« Onze heures trois quarts du soir ; je monte au supplice. Dieu me pardonnera mes erreurs. »

Cette poche renfermait encore une lettre sans adresse et sans signature, dont voici le contenu :

« Oui, j'ai lutté jusqu'à la dernière extrémité ! Promesses, garanties, tout m'a manqué. Je pouvais arriver ; j'avais tout à croire, tout à espérer : un manque de parole me tue ; je ne puis plus lutter. J'abandonne cette existence depuis quelque temps si douloureuse. Plein de force et d'énergie, je suis obligé de recourir au suicide. J'en atteste Dieu, j'avais la plus grande envie de m'acquitter envers ceux qui m'avaient aidé dans l'infortune ; la fatalité m'écrase : tout se met contre moi. Abandonné subitement par ceux que j'ai représentés, je subis mon sort ; je meurs sans fiel, je l'avoue ; mais on aura beau dire, la calomnie n'empêchera pas que dans mes derniers moments je n'aie eu pour moi de nobles sympathies. Insulter l'homme qu'on réduit à la dernière des résolutions serait une infamie. C'est assez de l'avoir réduit là. La honte ne sera pas toute pour moi ; l'égoïsme m'aura tué. »

D'après d'autres papiers, ce suicidé serait un sieur Alfred Leroy, âgé de cinquante ans, originaire de Vimoutiers (Orne). La profession et le domicile sont restés inconnus, et, à la suite des formalités ordinaires, le corps, que personne n'a réclamé, a été transporté à la Morgue.

1. - *Évocation*. - R. Je ne viens pas en supplicié ; je suis sauvé ! Alfred.

Remarque. - Ces mots : Je suis sauvé ! ont étonné la plupart des assistants ; l'explication en a été demandée dans la suite de l'entretien.

2. - Nous avons appris par les journaux l'acte de désespoir auquel vous avez succombé, et, quoique nous ne vous connaissions pas, nous y compatissons, parce que la religion nous fait un devoir de compatir au sort de tous nos frères malheureux, et c'est pour vous donner un témoignage de sympathie que nous vous avons appelé. - R. Je dois taire les motifs qui m'ont poussé à cet acte désespéré. Je vous remercie de ce que vous faites pour moi ; c'est un bonheur, une espérance de plus ; merci !

3. Veuillez nous dire d'abord si vous avez bien la conscience de votre situation actuelle ? - R. Parfaite ; je suis heureux relativement ; je ne me suis pas suicidé pour des causes purement matérielles ; croyez qu'il y avait plus, mes dernières paroles le font bien voir ; c'est une main de fer qui m'a saisi ; quand je me suis incarné sur la terre, j'ai vu dans l'avenir mon suicide ; c'était l'épreuve contre laquelle j'avais à lutter ; j'ai voulu être plus fort que la fatalité, j'ai succombé.

Remarque. On verra tout à l'heure que cet Esprit n'échappe pas au sort des suicidés, malgré ce qu'il vient de dire. Quant au mot *fatalité*, il est évident que c'est chez lui un souvenir des idées terrestres ; on met sur le compte de la fatalité tous les malheurs qu'on ne sait pas éviter. Le suicide

était pour lui l'épreuve contre laquelle il avait à lutter ; il a cédé à l'entraînement au lieu de résister en vertu de son libre arbitre, et il a cru que c'était dans sa destinée.

4. Vous avez voulu échapper à une position fâcheuse par le suicide ; y avez-vous gagné quelque chose ? - R. C'est là mon châtiment : la confusion de mon orgueil et la conscience de ma faiblesse.

5. D'après la lettre trouvée sur vous, il paraît que la dureté des hommes et un manque de parole vous ont conduit à vous détruire ; quel sentiment éprouvez-vous maintenant pour ceux qui ont été la cause de cette résolution funeste ? - R. Oh ! ne me tentez pas, ne me tentez pas, je vous en prie !

Remarque. Cette réponse est admirable ; elle peint la situation de l'Esprit luttant contre l'envie de haïr ceux qui lui ont fait du mal, et le sentiment du bien qui l'engage à pardonner. Il craint que cette question ne provoque une réponse que sa conscience réprouve.

6. Regrettez-vous ce que vous avez fait ? - R. Je vous l'ai dit, mon orgueil et ma faiblesse en sont la cause.

7. De votre vivant croyiez-vous en Dieu et à la vie future ? - R. Mes dernières paroles le prouvent ; je marche au supplice.

Remarque. Il commence à comprendre sa position sur laquelle il a pu se faire illusion au premier abord, car il ne pourrait être sauvé et marcher au supplice.

8. En prenant cette résolution, que pensiez-vous qu'il adviendrait de vous ? - R. J'avais assez conscience de la justice pour comprendre ce qui me fait souffrir maintenant. J'eus un moment l'idée du néant ; mais je l'ai repoussée bien vite. Je ne me serais pas tué si j'avais eu cette idée en moi, je me serais vengé d'abord.

Remarque. Cette réponse est à la fois très logique et très profonde. S'il avait cru au néant après la mort, au lieu de se tuer, il se serait vengé, ou tout au moins il aurait commencé par se venger ; l'idée de l'avenir l'a empêché de commettre un double crime ; avec celle du néant qu'avait-il à craindre s'il voulait s'ôter la vie ? il ne craignait plus la justice des hommes, et il avait le plaisir de la vengeance. Telle est la conséquence des doctrines matérialistes que certains savants s'efforcent de propager.

9. Si vous aviez été bien convaincu que les plus cruelles vicissitudes de la vie sont des épreuves bien courtes en présence de l'éternité, auriez-vous succombé ? - R. Bien courtes, je le savais, mais le désespoir ne peut raisonner.

10. Nous supplions Dieu de vous pardonner, et nous lui adressons pour vous cette prière à laquelle nous nous associons tous :

« Dieu tout-puissant, nous savons le sort qui est réservé à ceux qui abrègent leurs jours, et nous ne pouvons entraver votre justice ; mais nous savons aussi que votre miséricorde est infinie ; puisse-t-elle s'étendre sur l'âme d'Alfred Leroy ! Puissent aussi nos prières, en lui montrant qu'il y a sur la terre des êtres qui s'intéressent à son sort, alléger les souffrances qu'il endure pour n'avoir pas eu le courage de supporter les vicissitudes de la vie !

« Bons Esprits dont la mission est de soulager les malheureux, prenez-le sous votre protection ; inspirez-lui le regret de ce qu'il a fait, et le désir de progresser par de nouvelles épreuves qu'il saura mieux supporter. »

R. Cette prière me fait pleurer, et puisque je pleure, je suis heureux.

11. Vous avez dit en commençant : maintenant je suis sauvé ; comment concilier ces paroles avec ce que vous avez dit plus tard : Je marche au supplice ? - R. Et pourquoi comptez-vous la bonté divine ? Je ne pouvais vivre ; c'était impossible ; croyez-vous que Dieu ne voit pas l'impossible en ce cas ?

Remarque. Au milieu de quelques réponses remarquablement sensées, il y en a d'autres, et celle-ci est de ce nombre, qui dénotent chez cet Esprit une idée imparfaite de sa situation. Cela n'a rien d'étonnant, si l'on songe qu'il est mort depuis peu de jours.

12 (A Saint-Louis). Veuillez nous dire quel est le sort du malheureux que nous venons d'évoquer ? - R. L'expiation et la souffrance. Non, il n'y a pas de contradiction entre les premières paroles de cet infortuné et ses douleurs. Il est heureux, dit-il ; heureux de la cessation de la vie, et comme il est encore engagé dans les liens terrestres, il ne sent encore que l'absence du mal terrestre ; mais lorsque son Esprit s'élèvera, les horizons de la douleur, de l'expiation lente et terrible se dérouleront devant lui, et la connaissance de l'infini, encore voilée à ses yeux, sera pour lui le supplice qu'il a entrevu.

13. Quelle différence établissez-vous entre ce suicidé et celui de la Samaritaine ? Tous les deux se sont tués de désespoir, et pourtant leur situation est bien différente : celui-ci se reconnaît parfaitement ; il parle avec lucidité, et il ne souffre pas encore ; tandis que l'autre ne croyait pas être mort, et dès les premiers instants subissait un supplice cruel, celui de ressentir l'impression de son corps en décomposition. - R. Une immense différence ; le supplice de chacun de ces deux hommes revêt le caractère propre à leur avancement moral. Le dernier, âme faible et brisée, a supporté autant qu'il a cru ; il a douté de sa force, de la bonté de Dieu, mais il n'a ni blasphémé ni maudit ; son supplice intérieur, lent et profond,

aura la même intensité de douleur que celui du premier suicidé ; seulement la loi d'expiation n'est pas uniforme.

Nota. La relation du suicidé de la Samaritaine a été donnée dans le n° de juin 1858, page 166.

14. Quel est le plus coupable aux yeux de Dieu, et quel est celui qui subira le grand châtement, ou de cet homme qui a succombé à sa faiblesse, ou de celui qui, par sa dureté, l'a conduit au désespoir ? - R. Assurément celui qui l'a fait succomber à la tentation.

15. La prière que nous avons adressée à Dieu pour lui, lui sera-t-elle utile ? - R. Oui, la prière est une rosée bienfaisante.

Jules Michel.

Mort à 14 ans, ami du fils du médium, madame Costel, évoqué huit jours après sa mort.

1. Evocation. - R. Je vous remercie de m'évoquer. Je me souviens de vous et des promenades que vous nous avez fait faire au parc Monceau.

2. Et votre camarade Charles, qu'en dites-vous ? - R. Charles a beaucoup de chagrin de ma mort. Mais suis-je mort ? Je vois, je vis, je pense comme avant, seulement je ne puis me toucher, et je ne reconnais rien de ce qui m'entoure.

3. Que voyez-vous ? - R. Je vois une grande clarté ; mes pieds ne touchent pas le sol ; je glisse ; je me sens entraîné. Je vois des figures brillantes, et d'autres qui sont enveloppées de blanc ; on me presse, on m'entoure ; les unes me sourient ; les autres me font peur avec leurs regards noirs.

4. Voyez-vous votre mère ? - R. Ah ! oui ; je vois ma mère, et ma sœur, et mon frère ; les voilà tous ! ma mère pleure beaucoup. Je voudrais lui parler comme à vous ; elle verrait que je ne suis pas mort. Comment donc faire pour la consoler ? Je vous en prie, parlez-lui de moi. Je voudrais bien aussi que vous dissiez à Charles que je vais bien m'amuser à le regarder travailler.

5. Voyez-vous votre corps ? - R. Mais oui, je vois mon corps, couché là, tout raide. Je ne suis pourtant pas dans ce trou, puisque me voici.

6. Où êtes-vous donc ? - R. Je suis là, près de votre table, à droite. Je trouve drôle que vous ne me voyiez pas ; je vous vois si bien, moi.

7. Qu'avez-vous ressenti quand vous avez quitté votre corps ? - R. Je ne me rappelle pas trop ce que j'ai senti alors ; j'avais très mal à la tête, et je voyais toutes sortes de choses autour de moi. J'étais tout engourdi ; je voulais remuer, je ne pouvais pas ; mes mains étaient toutes mouillées de sueur, et je sentais un grand travail dans mon corps ; puis je n'ai plus rien senti, et je me suis réveillé très soulagé ; je ne souffrais plus et j'étais léger comme une plume. Alors je me suis vu sur le lit, et pourtant je n'y étais pas ; j'ai vu tout le grand mouvement que l'on faisait, et je m'en suis allé ailleurs.